



Monsieur Le Préfet des Bouches-du-Rhône  
Place Félix-Barret - CS 80001  
13282 Marseille cedex 06

Saint-Martin-de-Crau le 16 juin 2025,

**Objet** : Demande d'informations et d'actions suite à l'explosion d'un pipeline de méthane à Saint-Martin-de-Crau

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons de vous écrire à la suite de l'explosion du pipeline de méthane survenue récemment à Saint-Martin-de-Crau, événement qui a profondément marqué la population locale et relancé de vives préoccupations quant à la sécurité de certaines infrastructures industrielles sur notre territoire.

Dans la nuit du 12 au 13 juin 2025, la rupture d'un pipeline transportant du méthane a provoqué une forte explosion suivie d'un incendie dans une zone agricole située sur la commune de Saint-Martin-de-Crau. Les services de secours ont fait preuve d'une efficacité exemplaire, permettant d'éviter toute victime humaine et de limiter les dégâts matériels, malgré l'ampleur de l'incident. Près de 120 personnes ont été évacuées et plusieurs hectares de terres agricoles ont été affectés par le feu.

Si l'intervention des secours doit être saluée, cet événement soulève de nombreuses interrogations quant à la cause de l'incident et à l'état général des canalisations de pipeline dans toute la région de la Crau. La catastrophe de 2009, également liée à un accident industriel majeur en Crau, reste encore très présente dans les esprits des habitants qui s'interrogent sur la fiabilité et la sécurisation des infrastructures.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir nous informer sur :

- Les causes identifiées ou supposées de l'explosion,
- Les mesures que vous comptez prendre s'il est avéré qu'il s'agit d'une défaillance d'entretien de la part du gestionnaire du site,
- L'état actuel des canalisations de pipeline sur l'ensemble de la Crau et leur niveau de dangerosité,
- Les mesures préventives et correctives envisagées pour éviter de nouveaux incidents de ce type.

La région PACA compte plus de 2 500 km de pipelines, et la Crau est traversée par plusieurs grands pipelines, dont le pipeline sud européen (PSE). Aussi, nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande et pour la transmission des informations sollicitées. Les habitants de la Crau, encore marqués par les événements passés, comptent sur l'engagement de l'État pour garantir leur sécurité et celle de leurs activités.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Joëlle Longhi  
Administratrice Agir pour la Crau

Jean-Luc Moya  
Administrateur FNE13